



VILLE DE DRAGUIGNAN



À Draguignan, le 5 février 2025.

## COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le conseil de quartier ouest s'est réuni dans la salle C de la maison des sports et de la jeunesse, le mardi 4 février 2025 à 18 h, sous la présidence de Pascal Delugeau.

Étaient présents : Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Éric Dufétel, Muriel Simon-Devos, Hervé Thinnes, Marie-Christine Omdahl, Sylvie Fechino Felin, Christian Lallier, Jean-Daniel Giboin, Patrick Chatelain, Pascal Delugeau (rapporteur).

Étaient absents, et pour la plupart excusés : Gilbert Wiencek, Jean-Yves Jambu, Marie-Josée Ciocca, Guy Ciocca, Maurice Doumax, Arnaud Autric, Nicole del Cucina, Roger Contri, Christian Glénard, Hubert Nicolas, Pierre Malléus, Pierre Ledesma, Guillaume Métivier

\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

1. Comptes rendus des commissions
  - a. PLU
  - b. Gestion des déchets : point de situation du projet PTE
  - c. Voirie
  - d. Voisins vigilants
  - e. Événementiel
2. Points soulevés depuis la dernière réunion
3. Informations diverses
4. Questions diverses

\*\*\*

### RELEVÉ DE DÉCISIONS

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président accueille Bernard Bonnabel, adjoint au maire délégué aux sports et à la santé et aux conseils de quartiers sud et ouest, Richard Devilette, conseiller municipal délégué aux relations avec les conseils de quartier, et Grégory Loew, adjoint au maire délégué aux travaux, aux interventions concourant à l'aménagement des lieux de vie et à la démocratie participative, accompagnés de Franck Meunier, chef du service vie des quartiers et cadre de vie.

#### 1. Comptes rendus des commissions

- a. Plan local d'urbanisme (Sylvie Fechino Felin, Nicole del Cucina, Arnaud Autric)

Fin novembre dernier, des ateliers ont été organisés (cf. compte rendu de la réunion du 10 décembre 2024), le bureau d'études en charge du projet a récupéré ce qui a été produit par les habitants à cette occasion. Les résultats sont désormais entre les mains du service urbanisme. L'étape à venir est l'enquête publique au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer, notamment dans le cahier de doléances.

- b. Voirie, dont le développement des pistes cyclables (Pascal Delugeau, Pierre Ledesma)

Sollicité par la mairie au sujet du projet de carrefour à sens giratoire au Flayosquet, le conseil départemental fournit les informations suivantes.

*Remis à la préfecture, le retour des services instructeurs est attendu afin d'obtenir l'arrêté de déclaration d'utilité publique, ou DUP. Dès réception de ce document, les propriétaires concernés seront consultés, dans le meilleur des cas avant l'été 2025, afin de connaître leur position vis-à-vis de la cession des terrains par voie amiable ou expropriation. Ils auront jusqu'à septembre pour prendre une décision. S'ils optent pour la cession à l'amiable, les actes pourraient être signés pour la fin de l'année. Le dossier de consultation des entreprises, ou DCE, sera ensuite préparé pour définir la nature des travaux. Compte tenu des délais liés aux procédures des marchés publics, les travaux pourraient débuter au plus tôt fin 2026.*

Un tronçon de piste cyclable est en cours de réalisation chemin des Négadis. Il est destiné à compléter l'existant dans le but d'établir une liaison ouest-est à travers la ville. Les difficultés d'ores et déjà identifiées sont localisées dans le centre, très dense, où il sera plus difficile de trouver des solutions sans amputer les places de parking. Le foncier reste un écueil récurrent dans ce genre de projet.

Menée par le département en liaison avec la commune, l'expérimentation de la fermeture du carrefour entre l'avenue de Tuttlingen et le raccourci du col de l'Ange se poursuit jusqu'à la fin de l'élaboration du projet d'aménagement. Une conseillère note que les GPS incitent à emprunter le chemin du Beaussaret. Un habitant ajoute que des poids lourds s'y engagent également malgré les panneaux d'interdiction.

Concernant les GPS, une conseillère rappelle le problème déjà soulevé de la numérotation des bâtiments avenue Salvador Allende, présentée dans ces dispositifs numériques à l'inverse de la réalité. Parmi les problèmes soulevés, le conseil note la difficulté de localiser une adresse, ce qui a des conséquences fâcheuses pour les livraisons, et qui pourraient en avoir de bien plus graves lors d'intervention de services de secours.

Au cours des débats, Grégory Loew apporte l'information selon laquelle les ralentisseurs de Draguignan ont été analysés par un organisme agréé, et qu'un seul d'entre eux doit être abaissé, ce qui est prévu à court terme dans le cadre de travaux de voirie dans le secteur.

La vitesse excessive au sein du hameau du Flayosquet est évoquée. Le département sera sollicité par la mairie pour abaisser la limite de vitesse en place sur une section de route à déterminer et à confirmer par les riverains en liaison avec les services de la mairie.

c. Gestion des déchets (Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Hervé Thinnes, Guillaume Métivier)

Les personnes souhaitant se doter d'un des composteurs proposés par DPVa peuvent contacter le 04 94 50 07 00 pour cela.

La fréquentation de la déchèterie de Draguignan est évoquée et notamment la méconnaissance du règlement de l'établissement par ses agents, lesquels refoulent parfois des usagers avec leur chargement de déchets. La mairie va communiquer la réglementation des déchèteries au conseil pour une plus large diffusion auprès des usagers du site.

En cas de découverte d'un dépôt sauvage ou de constatation d'une anomalie, par exemple un mauvais usage des points d'apport volontaire, les habitants sont invités à utiliser l'application *Dracénie déchets* pour les signaler. Les usagers de cet outil numérique déplorent le manque de retour de la part de l'opérateur, ce qui n'incite pas à passer à l'action.

Concernant le PTE, le pôle de transition environnementale, la municipalité a rappelé à de nombreuses reprises (réunions publiques des 2 et 9 décembre derniers, vœux à la population, entretien avec le maire paru récemment dans la presse locale, etc.) et rappelle au cours de la séance que le projet n'est pas figé, que le choix du terrain n'est pas arrêté, que des études sanitaires complémentaires ont été demandées, notamment à l'ARS et que la concertation reste ouverte.

d. Voisins vigilants (Éric Dufétel)

Le conseil rappelle l'importance de s'abonner au site internet et de télécharger l'application dédiée pour recevoir des alertes sur les activités suspectes détectées dans son quartier, comme la présence de rodeurs ou de feuilles de papier blanc déposées dans les boîtes aux lettres et laissées apparentes pour savoir si ces boîtes sont vidées régulièrement ou non, signe d'absence ou de présence des habitants.

Éric Dufétel se porte volontaire pour suivre ce sujet.

e. Événementiel (personnes à identifier)

Le conseil envisage de reconduire la fête du quartier en s'associant avec le conseil de quartier sud, comme les deux années précédentes. Le conseil de quartier sud sera sollicité dans ce sens et le point porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion. La date de l'événement est évoquée et le conseil se prononce pour une manifestation en juin plutôt qu'en septembre et pour ne pas retenir les dimanches 8 (Pentecôte) et 29 (fête du centre ancien). La date du 22 ressort comme pouvant être la meilleure, sans mettre de côté celles du 1<sup>er</sup> et du 15 (commémoration des inondations de juin 2010 et fête des Pères). La date définitive sera, bien entendu, arrêtée avec les propriétaires du domaine de Lamanois et le conseil de quartier sud.

## 2. Point soulevé depuis la dernière réunion

- a. À hauteur du carrefour à sens giratoire de l'hôpital et non loin du lotissement *Le Plein Sud*, quelques problèmes ont été soulevés par un riverain :
1. L'entretien des abords et l'utilisation d'un panneau publicitaire obligent les usagers à enlever les débris résiduels ;
  2. on note un début d'affaissement sous le trottoir du rond-point côté espace vert.

*Réponse de la maire : une fiche doit être établie à ce sujet, elle sera transmise aux services concernés et un retour sera fait auprès du conseil de quartier ouest et des riverains.*

## 3. Informations diverses

- a. L'agglomération lance le projet de Parlement du vivant et est en train de recruter les jeunes pour y participer. Date limite pour déposer sa candidature : le 7 février prochain. Plus d'informations en cliquant sur ce lien : <https://www.dracenie.com/le-parlement-du-vivant.html>
- b. Calendrier des collectes de déchets verts pour l'année 2025, sur les parkings de la Foux et de l'ancienne prison, de 9 h à 12 h : samedi 22 février, samedi 22 mars, samedi 26 avril, samedi 24 mai, samedi 21 juin, exceptionnellement de 8 h à 11 h et uniquement sur le parking de la Foux, samedi 20 septembre, samedi 18 octobre, samedi 15 novembre.

## 4. Questions diverses

- a. À hauteur du 948 avenue Salvador Allende, les chemins de Pellet et des Grandes pièces sont en piteux état. Qui a la charge de leur entretien ?

*Réponse de la maire : le service concerné va étudier le détail de ce point avant de formuler une réponse argumentée. Une réunion en mairie est évoquée pour présenter cette réponse aux riverains.*

- b. Un habitant évoque ce qui ressemble à la privatisation d'une partie du chemin des Jujubiers. Un propriétaire s'en serait arrogé l'usage à son profit, où, par ailleurs, il aurait aménagé des rigoles pour favoriser les écoulements d'eau pluviale de manière, semble-t-il, illicite. Le conseil attend une réponse argumentée de la part de la mairie.

*Réponse de la maire : le service concerné va étudier le détail de ce point avant de formuler une réponse argumentée.*

\*\*\*

La prochaine réunion se tiendra le mardi 11 mars prochain à 18 heures, à la maison des sports et de la jeunesse.

Rappel : merci de diffuser l'adresse électronique générique pour joindre le conseil de quartier ouest : [ouest@ville-draguignan.fr](mailto:ouest@ville-draguignan.fr).

À 19 h 50, le président remercie les participants de s'être rendus disponibles et d'avoir consenti l'effort de se joindre à la réunion.